

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Martine FINIELS et Monsieur Christian FEROUSSIER, Conseillers départementaux du canton de LA VOULTE SUR RHÔNE, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 9 mai 2016 :

Au titre du dispositif d'intervention en faveur des structures culturelles, une subvention de 2 500 € sera versée à l'Association Les Rias à Saint Apollinaire de Rias.

Les Clubs sportifs ayant dans leurs effectifs des jeunes de moins de 18 ans percevront une dotation pour le fonctionnement de leur école de sport et l'organisation de stages pendant les vacances scolaires. Une subvention globale de 6 880 € sera ainsi répartie au profit de :

- LVS Basket
- Football Club Rhône Vallées
- Eyrieux Embroye Football Club
- Alliance Judo 4 Vallées
- Association Sportive Beauchastel Natation
- Centre Animation Nautique
- La Voulte Sportive Rugby
- Rugby Toulaud Sports
- Tennis Club Saint Georges les Bains – Charmes sur Rhône
- Tennis Club Saint Laurent du Pape

Dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi », l'Auto-école des Deux Vallées à Charmes sur Rhône recevra une subvention de 500 € pour l'accompagnement d'un jeune du canton proposé par le réseau des Missions locales.